



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Lieu d'échanges, de rencontres et d'informations pour les assistants maternels, les professionnels de l'accueil à domicile, les parents et les enfants.

PERMANENCES

- 📍 Rue Nancy Bertrand 26400 Crest
 - Mardi
Accueil du public et permanence téléphonique de 15h à 18h15.
- 📍 Les Chapelains 26340 Saillans
 - Jeudi (excepté pendant les vacances scolaires)
Accueil du public de 9h15 à 11h.
- 📍 à Crest **OU** à Saillans
 - Lundi
Sur RDV et permanence téléphonique de 15h à 17h.
 - Vendredi
Sur RDV de 13h à 16h30.

ANIMATIONS

- 📍 Rue Nancy Bertrand 26400 Crest
 - Lundi
Temps collectif de 9h30 à 11h.
 - Vendredi
Temps collectif de 9h30 à 11h.
- 📍 En itinérance, à Saillans, Piégros-la-Clastre et Aouste-sur-Sye
 - Mardi
Temps collectif de 9h30 à 11h.

RAM

04 75 40 03 89
ram@cccps.fr

Espace Information Petite Enfance

- Un lieu unique d'information pour la garde de vos enfants de 0 à 6 ans
- Votre seul interlocuteur pour toutes demandes d'accueil régulier (besoins récurrents) dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.

Permanences téléphoniques :
lundi, mercredi et vendredi,
de 11h à 12h

Sur rendez-vous :
le mercredi après-midi,
au siège de la CCCPS

📞 04 75 40 03 89

✉ eipe@cccps.fr

Le relais, vous propose ...

Un accueil individuel lors des permanences et des prises de RDV.
Un espace de rencontres libre et gratuit.

Enfants, vous voulez, ...

Un espace de socialisation, de découverte et de plaisir.
Des ateliers ponctuels avec intervenants spécialisés.

Parents, vous souhaitez ...

Une écoute pour préparer l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions.
Un accompagnement dans la recherche d'un assistant maternel.
Des informations sur vos droits (assistant maternel ou employé à domicile), allocations CAF ou MSA.
Un appui dans les démarches réglementaires à effectuer et des conseils dans votre fonction d'employeur.
Un accompagnement dans la relation employeur/employé.

Assistants maternels ou employés à domicile, vous cherchez ...

Des informations sur vos droits et la législation en vigueur.
Un soutien dans l'exercice de votre profession pour une relation de qualité avec les familles.
Des temps de rencontres et d'informations entre professionnels.
Une valorisation de votre travail et un accompagnement dans votre démarche de professionnalisation.
Un espace de rencontre collective pour les enfants.
Des temps collectifs avec les enfants autour d'activités telles que motricité, peinture ou jeux libres.
Des temps d'information et de réflexion sur l'exercice de la profession ou sur des thématiques spécifiques.

Candidats à l'agrément, vous désirez ...

Des renseignements sur la procédure d'agrément et le statut d'assistant maternel.
Des informations sur les aides à l'installation.

